

## DIPA

# Séminaire

## Droit International Public

### Approfondi

**DIPA**, pour **D**roit **I**nternational **P**ublic **A**pprofondi (*deeper*, voire *deepa* en anglais), est un séminaire organisé par la Prof. Samantha Besson qui donne l'occasion à des étudiant.e.s en droit d'approfondir certaines questions de droit international public après le cours de Droit international public général de première année.

Durant le semestre d'automne 2022, le thème sera:

### ***La distinction public/privé en droit international***

**Fréquence:** Le groupe se réunira toutes les trois semaines et à raison de cinq séances durant le semestre d'automne, le mercredi soir de 18h15 à 20h00. Les dates sont les suivantes : 14 septembre (séance introductive), 5 octobre, 26 octobre, 16 novembre et 21 décembre 2022. La participation à toutes les séances sera obligatoire et chaque séance sera introduite par une présentation de deux ou trois étudiant.e.s.

**Inscriptions:** par e-mail **jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2022** auprès de M. Leo Tiberghien ([leo.tiberghien@unifr.ch](mailto:leo.tiberghien@unifr.ch)) en fournissant toutes les informations demandées sur le site de la Chaire de droit international public et de droit européen (<https://www.unifr.ch/ius/besson/fr/activites/seminairedipa.html>). Le séminaire est ouvert aux étudiant.e.s du Bachelor (dès la 2<sup>e</sup> année) et du Master en droit. Attention : **DIPA est limité à 12 étudiant.e.s.**

**Reconnaissance:** DIPA donne droit à 2 crédits ECTS au titre de **crédits spéciaux**. Pour rappel, 1 crédit ECTS correspond à environ 25 heures de travail. La participation à DIPA peut aussi être reconnue sous forme de **séminaire de Master** (au lieu des crédits spéciaux) si l'étudiant.e rédige un travail écrit (aux conditions usuelles des travaux de séminaire de Master) sur l'un des thèmes discutés.